

Communiqué

12 janvier 2023

Contact presse :

Service communication

01 48 78 82 72

communication@afc-france.org

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :
www.afc-france.org

Pas de réforme des retraites durable sans politique familiale ambitieuse !

Le projet de réforme des retraites a été présenté mercredi 11 janvier en Conseil des ministres. L'enjeu est très élevé, puisque l'inaction conduirait inexorablement à la faillite du système par répartition : le rapport de 4 actifs pour 1 retraité sur lequel il reposait en 1960, atteint actuellement 1,7 actifs pour 1 retraité.

Mais, si elles reconnaissent l'importance de l'âge de départ et de la durée de cotisation pour rétablir l'équilibre, les **Associations Familiales Catholiques regrettent que le débat passe complètement sous silence les moyens de lutter contre la cause principale du déficit attendu : la baisse du nombre des actifs corrélativement à la baisse de la natalité.** En effet, aucune réforme des retraites ne pourra régler le problème de façon pérenne si elle n'est pas accompagnée d'une politique familiale ambitieuse qui permette aux Français d'avoir le nombre d'enfants qu'ils désirent*.

Par ailleurs, les AFC saluent la prise en compte des congés maternité dans le calcul de la durée de cotisation. Cependant, si la prise en compte des périodes consacrées à l'éducation permet de partir plus tôt à taux plein, elle n'augmente pas la pension souvent très faible des mères de famille, et ce malgré les majorations pour enfant.

Enfin, il a aussi été annoncé une « modernisation des droits familiaux et l'unification du système de réversion » par le Conseil d'Orientation des Retraites. Les AFC seront très vigilantes sur ce point. En effet, cette modernisation ne devra pas se traduire par une baisse de ces droits alors que ceux-ci ne compensent pas les charges supportées par les familles pour éduquer leurs enfants.

Considérant que l'âge moyen de départ à la retraite est déjà aujourd'hui au-delà de 64 ans, les AFC regrettent que le débat se focalise uniquement sur l'âge de départ et l'équilibre financier à court ou moyen terme, alors que **seul une vraie réforme en profondeur, accompagnée d'une politique familiale solide, peut rendre le système pérenne.**

28, Place Saint-Georges
75009 Paris
email. cnafc@afc-france.org
tél. 01 48 78 81 61
fax. 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015
APE. 9499Z

Communiqué

**Une étude Kantar publiée par l'UNAF révèle que le nombre d'enfants désiré par les Français est remarquablement stable depuis plus de dix ans (2,39), bien supérieur à l'indice conjoncturel de fécondité qui baisse régulièrement sur la même période (1,83 aujourd'hui, très en dessous du seuil de renouvellement des générations de 2,1).*



Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :
www.afc-france.org

28, Place Saint-Georges
75009 Paris
email. cnafc@afc-france.org
tél. 01 48 78 81 61
fax. 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015
APE. 9499Z
